

246

DB52

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement  
technique à Danford Lake**P. Duchesne**

Alleyn-et-Cawood

6212-03-112

**De:** Save Danford [savedanford@sympatico.ca]**Envoyé:** 26 mai 2007 09:12**À:** Undisclosed-Recipient;**Objet:** News Release: Mont O'Brien Association Slams Danford MegaDump - L'Association du mont O'Brien dit NON au projet de mégadépotoir de Danford Lake

## West Quebec Recreation Association Slams Danford MegaDump Proposal

### Mont O'Brien Association vote make it very clear

May 25, 2007, Danford Lake, QC: The Mont O'Brien Association, a non profit group with a mandate to protect and provide educational and recreational opportunities around this popular West Quebec mountain, revealed the results of an official vote at its annual general meeting this past Sunday on the proposed Danford MegaDump.

The results left no doubt where the members stood. Of the 107 members of the Association who voted, 102 members requested that the Association be officially against the landfill. Four votes indicated that the Association should retain a neutral position. Not a single vote was cast in favour of the project.

Pamela Miles, the former President of the Association and active member the Coalition Against the Danford MegaDump was not surprised by the results of the vote.

"The Mont O'Brien region would be located five kilometres from the largest landfill site ever proposed for Western Quebec. If it goes ahead, the mound of garbage would almost be the height of Mont O'Brien! That is ridiculous and very much goes against everything the volunteers of the Mont O'Brien Association have worked so hard for since it was founded in 2000."

This volunteer-driven association is working to preserve and ensure access to 60 square kilometers of crown land located a few kilometers east of Danford Lake village in the MRC of Pontiac. The Mont O'Brien region boasts numerous streams and creeks, beautiful mixed forest (with some white pines reaching 10 foot circumference), O'Brien Lake and Mont O'Brien, one of the largest hills in the region reaching 394 metres. These are just some features that make this area so cherished by the 175 families (525 members), local residents and property owners in the region.

As a result of the vote, the Association will be making a formal presentation at the formal hearings on the MegaDump being held by the Quebec provincial government in June.

For More Information

Michèle Borchers  
Vice President, Coalition Against the Danford Mega Dump

2007-05-30

819-467-2219 or 613-237-0794\

[www.savedanford.com](http://www.savedanford.com)

[www.danfordlakevillage.qc.ca/dlpub/mo/e/home.shtml](http://www.danfordlakevillage.qc.ca/dlpub/mo/e/home.shtml)

\*\*\*\*\*

# Une autre association récréative de l'Outaouais dit NON au projet de mégadépotoir de Danford Lake

## **L'Association du mont O'Brien vote par un « NON » retentissant !**

Danford lake, le 25 mai 2007 : L'Association du mont O'Brien, entreprise à but non lucratif qui cherche à protéger la région du mont O'Brien en y offrant des activités éducatives et récréatives, s'est prononcée sans ambiguïté contre le projet de mégadépotoir de Danford Lake lors de son assemblée générale annuelle dimanche dernier, le 20 mai, à Danford lake.

Les résultats sont on ne peut plus clairs : 102 des 107 membres de l'Association ont demandé à leur exécutif de se prononcer officiellement contre le projet. Quatre membres pensent que l'Association ne devrait pas prendre position dans le dossier. Pas un seul vote en faveur du projet...

Ces résultats n'ont pas surpris Pamela Miles, ex-présidente de l'Association et membre active de la Coalition contre le mégadépotoir de Danford : « La région du mont O'Brien se trouverait à 5 km du plus gros site d'enfouissement jamais construit dans l'Ouest québécois. Si le projet se réalisait, la montagne de déchets serait presque aussi haute que le mont O'Brien lui-même ! Ce projet est ridicule et va à l'encontre de toutes les valeurs défendues par les bénévoles de l'Association qui

travaillent si dur depuis sa création, en 2000. »

Cette association de bénévoles tente de préserver 60 km<sup>2</sup> de terres publiques situées à quelques kilomètres seulement à l'est du village de Danford lake (MRC de Pontiac) et de sécuriser l'accès à ce vaste territoire. À 394 m d'altitude, le mont O'Brien est l'une des plus hautes collines de la région. Il surplombe une nature magnifique, composée de ruisseaux, de rivières, de lacs (dont le lac O'Brien) et d'une forêt mixte de toute beauté (certains pins blancs atteignent 10 pieds de diamètre). Ce territoire fait la joie des 175 familles membres de l'Association (= 525 personnes) et des résidents locaux, qui y pratiquent la chasse et la pêche depuis toujours.

L'Association du mont O'Brien fera une présentation contre le projet de mégadépotoir lors des audiences publiques que le BAPE tiendra sur le projet de mégadépotoir en juin prochain.

Pour de plus amples informations :

Michèle Borchers

Vice-présidente, Coalition contre le mégadépotoir de Danford

819-467-2219 or 613-237-0794

[www.savedanford.com](http://www.savedanford.com)

[www.danfordlakevillage.qc.ca/dlpub/mo/e/home.shtml](http://www.danfordlakevillage.qc.ca/dlpub/mo/e/home.shtml)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue lundi le 25 septembre 2006 à compter de 9 heures à Litchfield, sous la présidence du Préfet, Monsieur Michael McCrank.

Association du Mont O'Brien – Demande d'appui

C.M. 2006-367

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Mont O'Brien a demandé au conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac d'appuyer une demande d'enregistrement de sentiers pédestres sur les terres publiques, au sud de la route 301 ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Mont O'Brien n'a pas envoyé de carte indiquant la localisation des sentiers pédestres faisant l'objet de la demande d'enregistrement ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Mont O'Brien n'a jamais envoyé une copie de leur plan de développement identifiant, entre autres, les équipements et les infrastructures à mettre en place au mont O'Brien ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac a déjà demandé à l'Association du Mont O'Brien de lui fournir un tel plan de développement ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Ross Vowles et appuyé par monsieur John A. Lang et et unanimement résolu que la Municipalité régionale de comté de Pontiac n'appuie aucune demande d'enregistrement de sentiers pédestres sur les terres du domaine de l'État, au sud de la route 301, tant et aussi longtemps qu'un plan de développement ne sera pas présenté par l'Association du Mont O'Brien.

ADOPTÉE

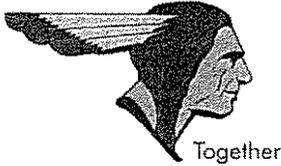
Certifié copie conforme à l'original

Donné à Litchfield (Québec)  
Ce 31<sup>ème</sup> jour du mois de mai 2007



Me André Cordeau  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

F:\WPPUBLIC\SUIVI\2006\SEPTEMBRE\C.M. 2006-367-Association du Mont-O'Brien-Demande d'appui 31-5-07.doc



Litchfield, August 5<sup>th</sup> 2005

Michele Sura  
Association du Mont O'Brien  
c.p. 40, Danford Lake (QC) J0X 2P0

**SUBJECT: Project proposition on the TPI**

Mrs. Sura,

Following the last developments, we hold to specify you one second time that any sale or leasing of crown land connected to a project or not, will be published in the local newspapers and on the Web site of the MRC of Pontiac ([www.mrcpontiac.qc.ca](http://www.mrcpontiac.qc.ca)). We will proceed by invitation to tender and all information concerning the procedures to be followed will be registered in the publication.

Having various procedures and stages to respect, the MRC still did not determine the projects of sale or leasing which will have course. Nor can we specify the lapse of time necessary for this process and when the invitations to tender will take place.

In order to be equitable and transparent, there will be no follow-up or no priority granted with people having already submitted a request to lease, buy or develop a project on crown land. You will thus have to make a new proposal only when the MRC of Pontiac launches a call to the population.

We want to recall you that the intramunicipal public lands of the MRC of Pontiac were received as a delegation of management in tally of a convention of territorial management to support regional development. Accordingly, the MRC has the duty to make sure that the granting of new rights will be made by respecting the orientations emitted by the Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Sincerely,

  
Martin Ladouceur, ing.f.

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée régulière de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue le lundi 28 janvier 2002 à 9 heures sous la présidence du Préfet, Monsieur Michael McCrank.

**Association du Mont O'Brien**

---

C.M. 2002-003

CONSIDÉRANT QUE dans le schéma d'aménagement révisé l'intérêt esthétique du Mont O'Brien est reconnu;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Mont O'Brien a été créée dans l'intérêt de développer le site;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Allevyn-et-Cawood appuie dans sa résolution portant le numéro de référence 153-07-01, le projet de l'Association du Mont O'Brien;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Joseph Squitti et appuyé par monsieur Paul Ryan et unanimement résolu que la Municipalité régionale de comté de Pontiac appuie la démarche entreprise par les membres de l'Association du Mont O'Brien pour la préparation d'un concept et la confection d'un plan voué au développement de ce site d'intérêt esthétique.

ADOPTÉE

Certifié copie conforme à l'original

Donné à Litchfield (Québec)  
Ce 31<sup>ème</sup> jour du mois de mai 2007



Me André Cordeau  
Directeur général et secrétaire trésorier

F:\WPUBLIC\SUIV\2002\C.M. 2002-003 MRC - APPUI - MONT O'BRIEN 31-5-07.DOC